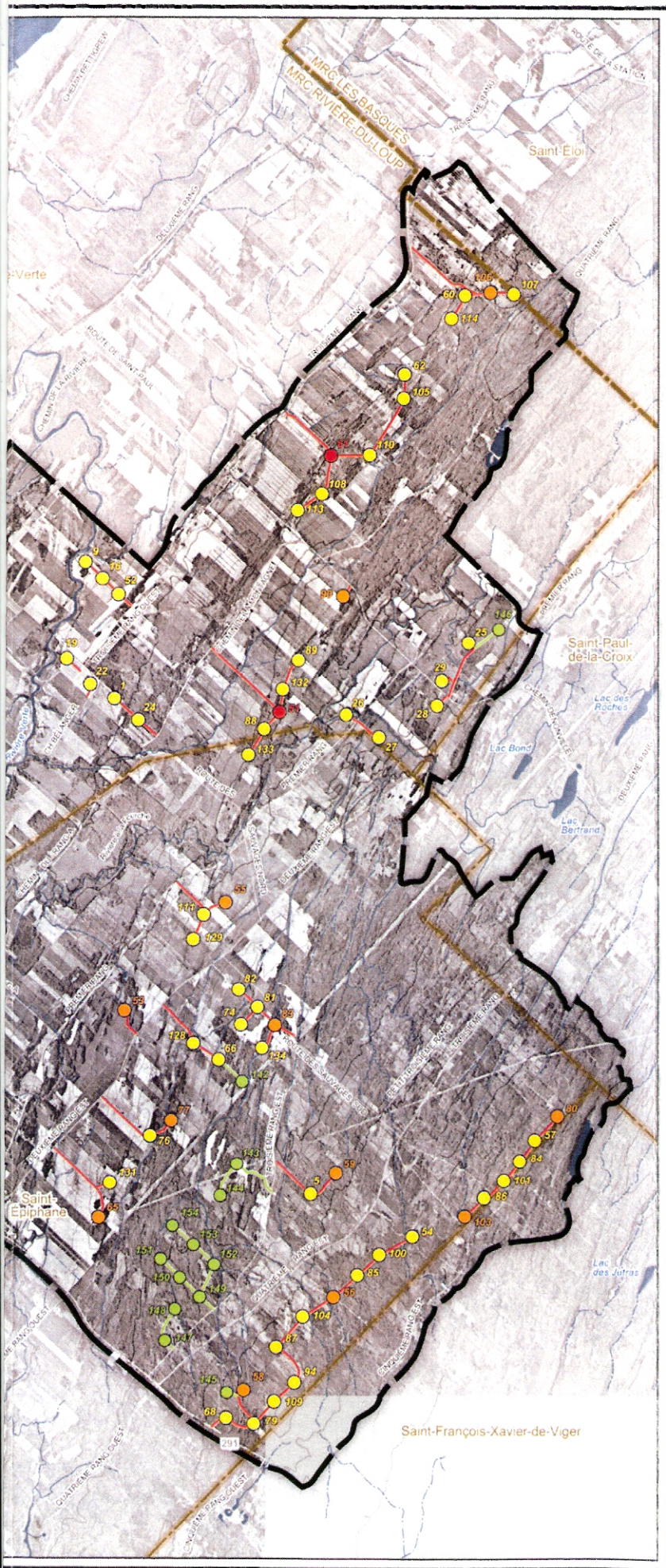

Terrawinds Resources Corp.

R-9

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

AMÉNAGEMENT D'UN PARC ÉOLIEN DANS LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Figure 1
Projet modifié

PROJET

- Zone d'étude
- Site d'implantation d'éolienne (phase Ia)
- Site d'implantation d'éolienne (phase Ib)
- Site d'implantation d'éolienne (phase II)
- Site d'implantation d'éolienne (réserve)
- Chemin d'accès à construire
- Chemin d'accès à construire (réserve)
- Poste élévateur

LIMITE

- Municipale
- Municipalité régionale de comté (MRC)

0 1 2 3 4 5 km

Date : Juin 2006
Projet : 501941
Sources : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, SkyPower, 2006

SNC·LAVALIN

Fleuve Saint-Laurent
Île Ronde
Îlet du Genévrier
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
Saint-Georges-de-Cacouna (P.)
Saint-Georges-de-Cacouna (V.L.)
Saint-Arsène
Rivière-du-Loup
Saint-Modeste
Petite rivière du Loup
Lac à Cola
132
20
291

Projet final modifié et optimisé

Suite à de nombreuses consultations des organismes locaux et régionaux, de la population concernée par le projet et suite aux préoccupations soulevées lors de la première partie des audiences publiques tenues par le BAPE, Sky Power Corp. (Terrawinds Resources Corp.) a modifié et optimisé son projet de façon à le rendre acceptable par le milieu et les différents intervenants et organismes locaux, régionaux, provinciaux et fédéraux.

L'optimisation a consisté principalement à enlever et à déplacer l'ensemble des éoliennes qui étaient situées entre la route 132 et le fleuve St-Laurent et à déplacer plusieurs éoliennes situées entre l'autoroute 20 et la route 132 dans le secteur de Cacouna. Ces éoliennes ont été généralement remplacées par les éoliennes de réserve ou relocalisées ailleurs sur le territoire en suivant les orientations exprimées par la MRC.

Concernant le milieu visuel, cette optimisation permet d'éliminer complètement les impacts du projet pour les utilisateurs, les résidents adjacents à la route 132 et sur plusieurs résidents répartis le long de nombreux chemins locaux. Aussi, les vues de la majorité de la population de Cacouna vers le sud, seront nettement améliorées. Enfin, les paysages observés à partir de l'Île Verte (Notre-Dame-des-Sept-Douleurs) seront peu ou pas touchés par la présence des éoliennes.

Concernant les oiseaux, l'optimisation du projet permet de réduire considérablement l'importance des craintes exprimées par la population et différents organismes régionaux sur les effets potentiels du projet sur les habitats et sur la population d'oiseaux, considérant la présence des marais de l'Île Verte et de Cacouna.

Dans son ensemble, le projet optimisé se rapproche considérablement des orientations exprimées par la MRC de Rivière-du-Loup, qui se dit ouverte à le considérer.